## Annexe 8. REC-VD – Mémo technique

Cette annexe donne les indications de base nécessaires pour l'utilisation et la compréhension des données géoréférencées du réseau écologique vaudois (REC-VD). Pour plus de détails sur les analyses effectuées et les différents éléments évoqués ci-après, nous renvoyons le lecteur au rapport de synthèse. Seules certaines informations de base sont rappelées ci-dessous :

Rappelons, en préambule, que la première phase d'analyse du REC-VD s'est faite à l'échelle du canton et avait pour but de faire ressortir le squelette et les éléments principaux du réseau écologique vaudois. Celui-ci se traduit par :

- des territoires d'intérêt biologique prioritaire (TIBP), surfaces qui abritent une biodiversité et des milieux naturels particulièrement riches et de valeur et autour desquelles le réseau se structure ;
- des territoires d'intérêt biologique supérieur (TIBS), surfaces dont la valeur est supérieure à la moyenne et qui, en fonction de leur taille, peuvent constituer des zones tampon autour des TIBP, des zones relais ou des voies de transit privilégiées. Ces surfaces permettent d'assurer la connectivité entre les maillons principaux du réseau écologique;
- des **liaisons biologiques** d'importance suprarégionale ou régionale, axes de transit et de dispersion privilégiés entre les territoires d'intérêt biologique prioritaire;
- des espèces d'intérêt particulier réparties en trois catégories d'importance dont l'écologie spécifique doit guider la définition des objectifs et mesures de développement du réseau écologique au niveau local (espèces d'intérêt régional IR), régional (espèces d'intérêt supérieur régional ISR) ou cantonal (espèces d'intérêt supérieur cantonal ISC). Pour les deux premières catégories, les espèces sont réparties selon les quatre grandes régions bio-administratives du canton (Ouest, Centre, Est, Nord).

Le REC-VD se base sur des analyses qui ont été réalisées en premier lieu par **sous-réseaux** (groupes de milieux associés au même ensemble fonctionnel) : Eaux libres (E) / Milieux palustres (H) / Milieux agricoles extensifs de plaine (A) / Pelouses d'altitude (P) / Milieux secs (X) / Milieux rocheux (R) / Forêts de plaine (Fp) / Boisés d'altitude (Fa) / Milieux bâtis (B). Pour chacun de ceux-ci, des surfaces qui jouent un rôle plus ou moins important dans leur fonctionnement ont été distingués sur la base de paramètres du territoire et de la présence d'espèces particulières.

Les données de synthèse du REC-VD sont fournies sous la forme d'une géodatabase ArcGIS avec des fichiers de mise en page (.lyr) qui permettent de les visualiser sous différentes formes. Les métadonnées des couches SIG sont contenues dans le fichier « Metadata\_shapes\_2012.xls ». Quelques éléments pratiques sont donnés ciaprès afin de faciliter la compréhension et l'utilisation de ces données :

- Afin d'intégrer l'ensemble des données du REC-VD en une seule fois avec les différentes mises en page des données, utilisez le fichier REC-VD 2012.lyr. Chacun des groupes de couches (cf. **Figure 1**) peut également être importé séparément avec le fichier .lyr correspondant. Le projet « RECVD\_2012\_V93.mxd » contient également déjà toutes les données de base.

⊒ 🥩 Cou <u>ches</u>	
□ ☑ REC-VD 2012	
+ 🗆	Plan directeur cantonal - fiche réseau des lacs et cours d'eau
<b>±</b> □	Plan directeur cantonal - fiche réseau écologique
<b>+</b> $\square$	IFOR-BIODIV-REC-2012
+	Synthèse globale
<b>±</b> □	Synthèse par sous-réseaux
<b>+</b> □	Obstacles
	• RE  •

Figure 1. Structuration générale en groupes de couches des données du REC-VD selon différentes mises en page

- Le groupe « **Plan directeur cantonal – fiche réseau des lacs et cours d'eau** » contient les données et la mise en page de la fiche du Plan directeur cantonal correspondant (*Figure 2*). Les territoires d'intérêt particulier du REC-VD (TIBP, TIBS) associés au sous-réseau des eaux libres sont rapportés au réseau hydrographique actuel et historique. Cette mise en page a pour objectif de donner une vue globale du réseau à une échelle située entre le 1 :100'000<sup>e</sup> et le 1 :200'00<sup>e</sup>.

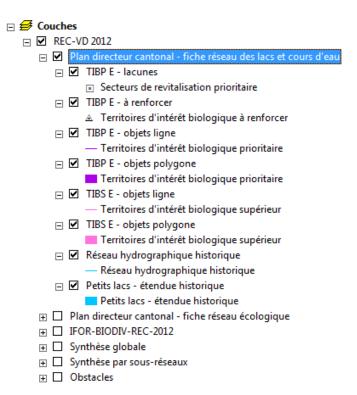


Figure 2. Structuration générale du groupe de couches « Plan directeur cantonal – fiche réseau des lacs et cours d'eau »

- Le groupe « **Plan directeur cantonal – fiche réseau écologique** » contient les données et la mise en page de la fiche du Plan directeur cantonal correspondant (**Figure 3**). Cette mise en page a pour objectif de donner une vue globale du réseau à une échelle située entre le 1 :100′000<sup>e</sup> et le 1 :200′000<sup>e</sup>.

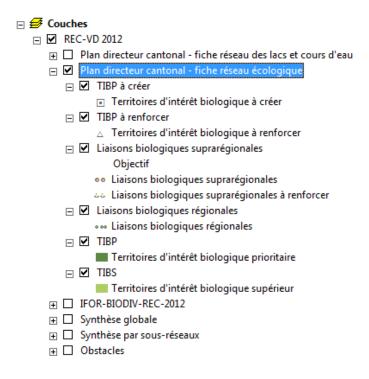


Figure 3. Structuration générale du groupe de couches « Plan directeur cantonal – fiche réseau écologique »

- Le groupe « **IFOR-BIODIV-REC-2012** » contient les données et la mise en page de l'annexe 10 "Cartes du réseau écologique cantonal" de la Directive cantonale relative à la "Biodiversité en forêt" - CP 2012-2015 (IFOR-BIODIV-CP 2012-2015 ; *Figure 4*)

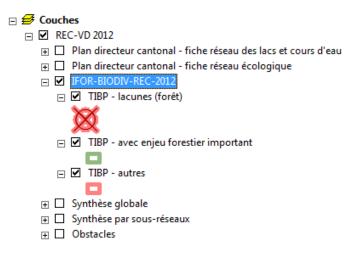


Figure 4. Structuration générale du groupe de couches « IFOR-BIODIV-REC-2012 »

- Le groupe «**Synthèse globale** » contient la mise en page des données de base du REC-VD qui permettent notamment d'en tenir compte lors de l'analyse ou de l'étude des impacts potentiels d'un projet d'aménagement à incidence territoriale (cf. annexe 7 ; *Figure 5*). En ce qui concerne les liaisons biologiques, la couche « RECVD\_LIAISONS\_MIN » est formée de polygones dont la largeur correspond à la largeur minimale qu'il est recommandé de garantir. La couche « RECVD\_LIAISONS\_VAR » indique quant à elle la marge de manœuvre possible pour le déplacement de l'axe de la liaison (l'espace de localisation potentielle : 500 m pour une liaison d'importance régionale, 1km pour une liaison d'importance suprarégionale). En ce qui concerne les TIBP, le champ « Ss-Reseaux » indique le ou les sous-réseaux pour le(s)quel(s) ils jouent un rôle particulier (abréviation sous forme de lettre, cf. § introductif de ce document).

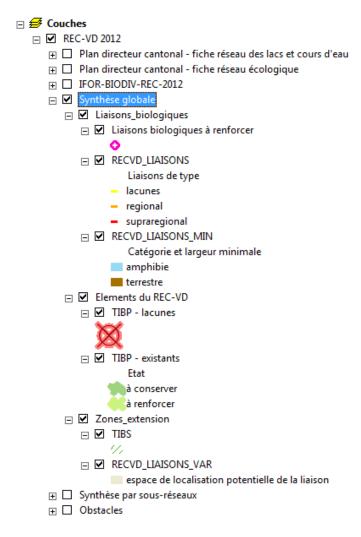


Figure 5. Structuration générale du groupe de couches « Synthèse générale »

- Le groupe «**Synthèse par sous-réseaux** » contient la mise en page, par sous-réseau, des éléments constitutifs de ceux-ci (*Figure 6*). Les TIBP associés au sous-réseau concerné sont également figurés (au moyen d'un ensemble de définitions). Le groupe « Synthèse générale » illustre les synergies des éléments d'intérêt particulier entre sous-réseaux. Ces données permettent d'affiner les analyses et l'interprétation des données de synthèse du REC-VD (TIBP, TIBS, liaisons biologiques).

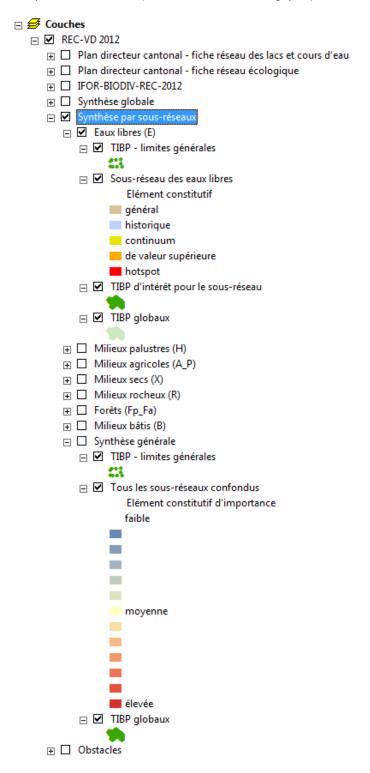


Figure 6. Structuration générale du groupe de couches « Synthèse par sous-réseau »

- Le groupe «**Obstacles** » permet de visualiser les principaux éléments qui sont susceptibles de réduire la fonctionnalité ou de perturber des éléments du réseau écologique (liaisons biologiques en particulier ; *Figure 7*). Les données de base utilisées sont décrites à l'annexe 1 du rapport du REC-VD. Précisons que cette analyse est restée à un niveau très global. La définition des paramètres à effet contraignant (obstacles à la dispersion) par sous-réseaux et en fonction des espèces qui y sont associées dépasse largement de cadre cette étude.

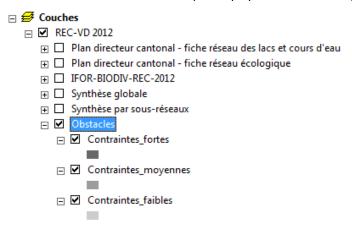


Figure 7. Structuration générale du groupe de couches « Synthèse par sous-réseau »

- La table «**RECVD\_Especes\_Interet\_TIBP** » est associée à la couche «RECVD\_TIBP » (cf. « Metadata\_shapes\_2012.xls » ; *Figure 8*). Elle donne des informations sur les espèces d'intérêt signalées dans les différents territoires d'intérêt biologique prioritaire.

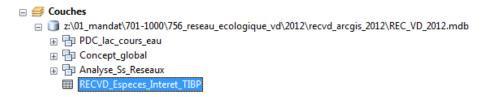


Figure 8. Structuration générale des sources de données avec la table « RECVD\_Especes\_Interet\_TIBP »

Les données concernant les espèces d'intérêt du REC-VD sont également disponibles sous différentes mises en page (tableurs) dans l'annexe 2 du rapport du REC-VD.

Rappelons pour finir que la limites des objets et le tracé des liaisons ont été dessinés avec une certaine marge d'imprécision et doivent être appréhendés à une échelle de l'ordre du 1:25'000<sup>e</sup>. Les données concernant les observations des espèces d'intérêt sont également non exhaustives et limitées à la précision du kilomètre carré. Ces considérations doivent être prises en compte lors de l'interprétation des données du REC-VD.